Vingt-huitième Année. — N° 188 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 6 JUILLET 1884.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

PRIX DES INSERTIONS
Annonces : la ligne, 20 c. — Réclames : 30 c. — Faits divers, 50 c.
ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité

ROUBAIX, 5 JUILLET 1884

Frapper fort et frapper vite

Le ministère de M. Jules Ferry obéit à une grande et patriotique pensée, en travaillant au relèvement de notre empire colonial.

Nos désastres de 1870 et la forme de gouvernement que nous nous sommes donnée, ne nous permettront pas de prendre de sitôt un rôle prépondérant en Europe.

Et c'est montrer une réelle intelligence de nos intérêts nationaux que de mettre à profit l'époque actuelle pour étendre hors d'Europe la race et l'influence françaises.

Mais pourquoi faut-il que cette politique, si grande dans sa pensée première et qui pourrait être si féconde dans ses résultats, soit dirigée avec tant d'imprévoyance et tant de légèreté ?

Cette affaire du traité Fournier et du guet-apens de Lang-Son est pénible et humiliante pour le ministère.

M. Ferry a eu la naïveté de croire qu'une signature apposée sur une feuille de papier de riz par un fonctionnaire chinois, suffisait pour que le gouvernement chinois se crût engagé : il est resté sourd aux avertissements de l'opposition ; il a oublié les mille preuves que nous avions eues de la duplicité de nos ennemis dans l'extrême Orient. Il ne s'est pas assez souvenu que la foi chinoise a toujours ressemblé à la foi punique. Il a lancé nos soldats vers Lang-Son. Par son inconcevable étourderie, le sang français a coulé inutilement et nous voici peut-être avec une grande guerre sur les bras.

L'impéritie du ministre n'a d'égale que celle du général Millot qui, sans informations préalables, sans chercher à savoir quelles forces il pouvait rencontrer, a jeté trois cents Français au milieu de dix mille Chinois.

Le gouvernement, qui a encouru cette formidable responsabilité, saura-t-il se relever de sa déconvenue ? Le traité de Tien-Sin, connu en France dans des circonstances si opportunes, lui avait valu un regain de popularité dans le pays et de confiance dans le Parlement.

Aujourd'hui, ce traité n'existe plus que comme un souvenir de fantasmagorie politique.

Le gouvernement se doit à lui-même, il doit au pays, dont l'honneur et le drapeau sont engagés, d'agir avec énergie.

L'un de ses organes nous dit qu'il y est résolu. Voici comment s'exprime la *République française* :

Nous ne saurions trop insister pour qu'un châtiment exemplaire, si la Chine ne s'incline pas dès demain, suive de pareils actes. Il faut faire passer à la Chine le goût qu'elle a depuis trop longtemps pour la violation des traités et le mépris du droit des gens. Autant nous avons été indulgents à Tien-Tsin, autant il importe aujourd'hui de faire preuve de sévérité. Le vieux parti chinois a besoin de recevoir une rude leçon ; il la recevra .....

Devant un bombardement en règle des ports de Chine, — de ceux-là qui ne sont pas ouverts au commerce européen, mais qui n'en sont que plus importants aux yeux des Chinois, — comment et pourquoi, si le Tsong-li-Yamen s'obstine, M. Jules Ferry et ses collègues pourraient-ils hésiter ?...

Que la Chine, pendant qu'il est encore temps, pendant les quelques heures qu'on peut lui accorder, y réfléchisse sérieusement : ou elle nous accordera pleine et entière satisfaction à laquelle nous avons droit, ou bien les canons des amiraux Courbet et Lespès tonneront assez haut pour que le doute soit désormais dissipé dans tous les esprits. Nous saurons, dans quarante-huit heures, si la Chine entend se comporter comme une nation civilisée et si la France doit la traiter comme telle.

Nous ignorons ce qu'on entend, dans les sphères gouvernementales, par « une réparation. »

C'est quelque chose de plus que cela qu'il faut exiger de ce cabinet de Pékin.

On a raconté, naguère, que nous étions allés au Tonkin pour faire plaisir à une « horizontale » amie de M. Gambetta, Mlle Valtesse. Il faut y rester pour y servir la cause de la civilisation chrétienne, en même temps que pour ouvrir à notre commerce la route de la Chine méridionale.

Puisque le traité Fournier est déchiré, il faut en faire un autre à l'aide des canons des amiraux Courbet et Lespès; il faut prendre toutes les garanties que nous commandent notre honneur, notre intérêt, la sécurité de nos possessions dans l'Indo-Chine, et nous assurer des gages qui nous mettent à l'abri des retours de la canaillerie pékinoise.

Pour cela, il faut frapper fort et il faut frapper vite.

ALFRED REBOUX.

Les nouvelles de Chine étaient hier, dans les couloirs du palais Bourbon et du Luxembourg, le sujet de tous les entretiens. Députés et sénateurs se montraient, d'une part, très préoccupés d'un incident qui remet en question tout ce qui paraissait acquis, et de l'autre de l'incroyable légèreté dont M. Jules Ferry avait fait preuve dans la conduite de toute cette affaire. On annonçait même qu'une interpellation serait déposée demain sur le bureau de la Chambre. Mais qu'importe à M. le président du conseil une nouvelle demande d'interpellation sur les affaires extérieures? On sait avec quel dédain il les écarte et avec quelle facilité la Chambre se plie à ce dédain.

***

Il est question, parmi quelques sénateurs, de réclamer, pour la révision, le vote à la tribune et au scrutin secret. Ceux-là considèrent que c'est le seul moyen d'empêcher le renouvellement de ce qui se passa lorsque fut votée la loi sur la magistrature. On se rappelle en effet que, ce jour-là, le vote n'eut lieu qu'à deux voix de majorité, et que le lendemain cette majorité disparaissait moralement par suite de la réclamation de quelques absents, et notamment de l'honorable M. Martel, qu'on avait fait voter à l'encontre de leur opinion, en faveur du projet de loi. A ces différentes protestations il fut répondu que le vote était acquis. Le scrutin secret éviterait ces déplorables falsifications; mais, le vote ayant lieu à la tribune, il faudrait que tous les sénateurs hostiles à la révision fussent présents à la séance. Serait-ce trop leur demander ?

***

La Société de médecine publique et d'hygiène, après avoir entendu l'opinion de savants professeurs et sur la proposition de M. Daremberg, rédacteur au *Journal des Débats*, a émis à la presque unanimité l'opinion que la célébration de la fête du 14 juillet, en attirant à Paris un grand nombre d'étrangers, constituerait pour la population parisienne, que l'épidémie a jusqu'à présent épargnée, un sérieux danger. Le gouvernement paraît cependant disposé à ne tenir aucun compte d'avis si graves et si autorisés.

***

Parmi les députés qui se sont montrés le plus opposés à toute idée d'ajourner ou de supprimer par mesure de prudence la fête du 14 juillet, on cite M. Ranc.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

La deuxième édition du *Times* publie la dépêche suivante de Shang-Haï, 3 juillet :

Les craintes de guerre entre la Chine et la France ont repris, attendu qu'un parti influent à Pékin pousse le gouvernement chinois à la guerre. Les Français réclameront probablement une indemnité garantie par l'occupation de l'île Formose.

Tso-Tsung-Tang, Panagyulin et le marquis de Tseng agissent pour faire désavouer les négociations franco-chinoises.

Une autre dépêche dit :

« Li-Hung-Chang est destitué.

» Il est remplacé par Tso, représentant de la barbarie chinoise.

» On croit que le parti de la guerre va triompher.

» L'escadre française a reçu l'ordre de rester en vue de Shanghaï prête à exécuter les ordres qui vont lui être transmis. »

On télégraphie de Hong-Kong, 4 juillet :

Suivant des avis de source chinoise, au sujet de l'affaire de Lang-Son, la colonne française, aussitôt arrivée devant Lang-Son, somma la garnison de rendre la ville. La garnison, étant sans ordre à ce sujet, refusa. Après un délai de trois jours, afin de donner à la garnison le temps de rendre la place, les troupes françaises attaquèrent, mais elles furent repoussées avec des pertes considérables. *Cinq officiers ont été faits prisonniers* et sont bien traités.

D'après les renseignements du *Gaulois*, Li-Fong-Pao, ministre de Chine en France, serait arrivé hier à Paris et aurait eu une entrevue avec M. Jules Ferry. Dans cet entretien, Li-Fong-Pao aurait repoussé énergiquement, au nom de son gouvernement, l'idée que la Chine soit décidée à reprendre les hostilités. Il a affirmé que Li-Hung-Chang était complètement étranger aux événements de Bac-Lé. Il croyait que les ordres donnés à Lang-Son étaient complètement exécutés. Li-Fong-Pao a ajouté que Li-Hung-Chang, toujours en fonctions, a ordonné lui-même à Li-Fong-Pao de se rendre à Paris pour expliquer les faits et l'excuser.

S'il faut en croire le *Soleil*, généralement bien renseigné sur les choses de la politique coloniale, le général Millot a fait savoir au gouvernement que si on lui ordonnait d'agir énergiquement et de faire une démonstration imposante, il faudrait lui envoyer de nouveaux renforts ; la nécessité de laisser un peu partout des garnisons, de donner quelque repos à des soldats fatigués et de combler les vides faits par les maladies ne lui permettant pas de mettre en ligne un effectif suffisant.

Le ministre de la marine a déclaré au président du conseil qu'il faudrait demander ces troupes au ministre de la guerre : l'amiral Peyron n'a pas dissimulé à M. Ferry que l'embarquement et le transport de ces renforts présenteraient de graves difficultés puisqu'on ne saurait les embarquer ni à Toulon ni à Marseille et que les navires sur lesquels elles prendraient passage devraient subir des quarantaines partout où ils relâcheraient.

Ce serait à ces observations du ministre de la marine qu'il faudrait attribuer l'abandon des mesures promptes et énergiques annoncées par les partisans du cabinet, par les ministres eux-mêmes, et le projet d'ouvrir, avant tout nouveau fait de guerre, des négociations à Pékin.

Jugement sur le général Millot

Le *Fremdenblatt* de Vienne, qui en sa qualité d'organe officieux a l'habitude d'user de ménagements à l'égard de nos gouvernants, ne peut s'empêcher de dénoncer avec sigreur l'ineptie dont nos autorités militaires viennent de faire preuve au Tonkin :

Tous les militaires en Europe, dit le *Fremdenblatt*, ne peuvent qualifier que de la façon la plus dure la conduite du général Millot. Cet officier, tant vanté, qu'on désignait déjà comme le futur généralissime des armées françaises dans le cas d'une guerre européenne, a montré moins de capacité et de coup d'œil qu'un simple colonel. Sans ordonner la moindre reconnaissance, il envoie à la boucherie un petit détachement à travers les défilés les plus dangereux.

Cette pitoyable mésaventure n'augmentera certes pas le prestige du cabinet Ferry, déjà compromis dans la question de la révision et par la tournure de la Conférence.

—

Le ministre de la marine a reçu du général Millot, en date de Hanoï, 28 juin, le télégramme suivant donnant les noms des soldats tués ou blessés dans les journées des 23 et 24 juin ; il donne en outre les noms des hommes frappés d'insolation et de ceux qui ont disparu :

Tués

Infanterie de marine. — MM. Clémenceau et Jannin, capitaines ; Jacobi, Cherry, sergents ; Rabagni, Masse, Giraud, Bourdon, Beaucourt et Moine.

Morts par suite d'insolation

Pontonniers. — MM. Queillou, maréchal des logis, et Seytier.

Bataillon d'Afrique. — Les chasseurs Buchelin, sergent ; Fouquet, Picot, caporaux ; Becker, Saisson et Marcq.

12e artillerie. — Les cavaliers Bayard, Train, Dellac, Dhordain et Carbonnet.

Blessés

Tirailleurs tonkinois. — Batty et Brunet.

Bataillon d'Afrique. — Clairon, Arrangon, Bruneau, Le Hénans, Prigent, Petry, Dugué et Mallet.

Chasseurs d'Afrique. — Rivière, maréchal-des-logis, Salles, Mallet, brigadiers ; Potier, Bosse et Graillot.

Artillerie de marine. — Taffin et Pecavel.

12e d'artillerie. — Filon et Régnier, canonniers.

Génie. — Gatelle.

Pontonniers. — Durand et Crosnier.

Train. — Guillern, Guard et Garnier, cavaliers.

Tirailleurs tonkinois. — Favard, sergent.

2e tirailleurs. — Verbaegse et Bas.

Malades par suite d'insolation

MM. Gentil, sergent d'ambulance ; Peuther, capitaine ; Chasseriau, médecin.

Infanterie de marine. — M. Génin, lieutenant.

Bataillon d'Afrique. — M. Delmotte, lieutenant.

Tonkinois, infanterie de marine. — Delard, Julien, sergents ; Ballonque Toulentin, Delaplanoul, caporaux Bastide (clairon) Conte, Col, Olympie, Gourdon, Pauly, Couturier, Labrachérie, Lacombe, Bédin, Perrier, Anxereau, Pacon et Cornut.

Disparus

Infanterie de marine. — Pajot, Marcel et Blatge.

NOUVELLES DU JOUR

Paris, 4 juillet.

La variole noire

On signale, dans le Gard, une épidémie de variole noire.

Dans la seule ville du Vigan, le nombre des victimes serait de dix-sept, pour ces trois derniers jours.

Notre correspondant particulier nous écrit que cette épidémie semble avoir pris naissance en Italie. Le bruit courait aujourd'hui dans les couloirs que l'Exposition de Turin allait être, en raison de ce fait, provisoirement fermée.

Les journaux parisiens sont muets sur cette nouvelle épidémie.

Le ministère et le choléra

Le choléra n'a rien moins failli qu'amener une crise ministérielle.

Lorsqu'il s'est agi de publier les mesures à prendre contre le fléau, les ministres se sont trouvés en complet désaccord.

MM. Jules Ferry et Hérisson voulaient que non seulement on isolât complètement Marseille et Toulon, mais encore qu'on ajournât la fête du 14 juillet.

M. Waldeck-Rousseau était d'un avis absolument opposé.

C'est grâce à ces dissensions que M. Hérisson n'a lu à la tribune que d'insuffisants extraits du rapport Brouardel.

Au plus fort de la crise, M. Camescasse offrit même sa démission à M. Waldeck-Rousseau, mais le jeune et présomptueux ministre la refusa et finit par consentir à ce que les instructions du comité d'hygiène fussent publiées.

En ce qui concerne la fête dite nationale et conformément à la décision du conseil d'hygiène, on assure qu'elle sera ajournée.

Une interpellation nécessaire

Lundi, le gouvernement sera interpellé par un membre de la minorité sur le maintien de la fête du 14 juillet, contrairement à l'avis formel du comité consultatif d'hygiène.

Projet d'amnistie

Le groupe de l'extrême-gauche a adopté aujourd'hui, sur la proposition de M. Laguerre, la résolution suivante :

« Messieurs,

» Nous venons une fois encore solliciter de la Chambre un acte de pacification et de justice en faveur des condamnés politiques.

» A la veille de la fête nationale du 14 juillet, une amnistie générale s'impose. Nous n'avons pas cessé de penser que des citoyens ne devaient pas être en prison sous la République, pour des délits d'opinion. Les gouvernements démocratiques doivent, plus que tous les autres, pratiquer la politique d'apaisement.

» Nous avons en conséquence l'honneur de soumettre à la Chambre la proposition de loi suivante :

» *Article unique.*

» Amnistie est accordée à tous les condamnés pour crimes et délits politiques de presse, de réunion et d'association, ainsi que pour faits connexes. »

Ce projet sera déposé lundi sur le bureau de la Chambre et l'urgence sera demandée.

Les ouvriers mineurs

Dans sa séance d'hier, la commission relative aux ouvriers mineurs s'est occupée des retenues à opérer sur les salaires.

Il s'agit de trancher la question suivante : les retenues pour les caisses de retraite seront-elles obligatoires ?

La discussion a été longue, mais, en raison de l'importance de la question, le vote a été renvoyé à la prochaine séance.

Dans cette même réunion, on examinera la question des caisses de secours.

On croit que la commission se rallierа à l'idée du rattachement des caisses de retraite à celle de l'Etat, afin que les mineurs puissent passer d'un bassin à l'autre sans abandonner pour cela les versements opérés antérieurement.

L'indisposition de M. Ferry

M. Jules Ferry, très fatigué à la suite des derniers débats parlementaires, n'a pu assister, ce matin, ni à la cérémonie de la remise de la statue de M. Bartholdi au ministre des Etats-Unis, ni aux obsèques de M. Tissot. Le président du conseil a seulement reçu ce matin M. Waddington, ambassadeur de France à Londres.

La statue de la Liberté

Aujourd'hui a eu lieu, à onze heures du matin, la présentation officielle à M. Morton, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, de la statue de « Liberté éclairant le monde ». M. F. de Lesseps présidait.

La statue est, comme on sait, de dimension colossale.

Elle mesure de la base au sommet du flambeau 46 mètres et 34 mètres du talon au sommet de la tête.

On peut se promener dans le bras et dans la main sans avoir à se baisser.

Pendant l'Exposition de 1878, un déjeuner de vingt couverts fut offert par M. Bartholdi à la presse, dans la tête de la statue, qui mesure 4 mètres 40 de hauteur.

M. Ferry a écrit à M. Morton pour s'excuser de ne pouvoir assister en personne à cette solennité.

Les revues du 14

Le ministre de la guerre vient de décider que toutes les revues qui doivent avoir lieu à l'occasion du 14 Juillet seraient passées le matin.

Les troupes devront être rentrées au quartier avant le moment de la forte chaleur.

Le ministre songe aussi à enlever le sac d'ordonnance entouré de la couverture aux militaires en faction.

Désordres à l'Ecole de St-Cyr

Le *Soir* annonce qu'une révolte a éclaté mardi, à l'Ecole de St-Cyr. Des barricades ont été dressées dans les couloirs. Des portes et des fenêtres ont été brisées. Trois élèves ont hissé une serviette blanche à la place du drapeau tricolore, flottant sur l'Ecole.

L'ordre est actuellement rétabli.

Une immense majorité des élèves a blâmé leurs camarades qui ont enlevé le drapeau tricolore.

L'effervescence de l'Ecole est attribuée aux fatigues des manœuvres qui, depuis huit jours, se faisaient en pleine chaleur et le mécontentement est causé par l'exclusion de l'Ecole de St-Cyr de la revue du 14 juillet.

L'Allemagne et la Hollande

Les *Grentzboten* publient un article intitulé : « Les embarras hollandais et belges. » L'auteur de l'article, qui est probablement M. Moritz Busch, proteste contre les velléités qu'on prête à l'Allemagne de s'immiscer dans la question de la succession néerlandaise. « Dans le cas même, dit l'auteur, où l'Allemagne voudrait se mêler à cette affaire, les amis de la paix n'auraient aucune raison de s'en inquiéter.

» En Allemagne, on se contente parfaitement de ce qui a été conquis et reconquis au nord et à l'ouest, en 1864 et en 1870. Nous avons besoin d'une frontière sûre dans le Sleswig et en Alsace-Lorraine; nous l'avons obtenue, grâce à l'aveuglement des Danois et des Français. Nous n'avons aucun droit sur la Hollande, et nous n'avons besoin ni de ses vaisseaux, ni de ses colonies.

» Notre flotte de guerre suffit entièrement à nos besoins commerciaux, et la possession du bas Rhin n'est pas pour nous d'une nécessité absolue. Le sentiment du droit, l'amour de la paix et le contentement que nous donne ce qui nous est nécessaire, nous défendent cette agression comme toutes les autres dont on nous prête la pensée. »

Le Mahdi prisonnier

Le bruit court que le Mahdi est prisonnier de la tribu des Harmers et que c'est pour cette raison que Khartoum n'est pas attaqué.

L'antisémitisme en Russie

Le délégué du procureur Mouravieff dit que les troubles antisémitiques ont été provoqués par les nihilistes. On a découvert chez les meneurs du dernier mouvement, une correspondance qui a amené l'arrestation des complices de Degaieff, l'assassin du colonel Soudéïkine.

Degaieff est en sûreté en Suisse.

De Tiflis, on mande que les juifs ont attaqué les Arméniens, à la suite de la conversion d'une jeune juive qui voulait épouser un Arménien. Des désordres sérieux ont eu lieu et ont été réprimés par les Cosaques.

LE CHOLÉRA

Nous résumons ainsi qu'il suit les renseignements que nos correspondants particuliers nous adressent par la voie télégraphique :

Toulon

Le Dr Koch est arrivé jeudi à midi 33 ; il a été reçu à la gare par M. Rouvier, professeur d'anatomie, médecin de la marine, chargé de l'accompagner pendant son séjour ; il s'est rendu chez le préfet maritime, où l'attendait M. l'inspecteur général Rochard ; il a demandé à faire des observations conjointement avec le Dr Strauss, dont il apprécie fort, paraît-il, les mérites professionnels.

Il y a eu dans la journée de jeudi, huit décès.

On signale un cas de choléra à La Seyne.

Le consul d'Italie a été atteint d'une légère indisposition, et non du choléra, comme le bruit en avait couru. Il reprendra son service demain.

La question des vidanges préoccupe beaucoup la municipalité de Toulon.

Jusqu'ici, les matières fécales et autres détritus étaient vendus au jour le jour aux jardiniers des environs ; mais ceux-ci n'en veulent plus en ce moment, et le dépotoir de la ville sera bientôt insuffisant ; la municipalité va aviser.

La température, à Toulon, est actuellement de 33 degrés à l'ombre.

La mortalité d'hier vendredi

Toulon, 4 juillet, 6 h. 15 soir.

Dans la nuit, une brume épaisse et lourde s'est abattue sur la ville et s'est maintenue, malgré les feux de goudron. C'est à peine si ce matin, à huit heures, le soleil a pu la dissiper.

Aussi, dès huit heures, l'état civil enregistrait six décès cholériques, dont cinq en ville. La journée a été très mauvaise et, au moment où je vous télégraphie, le nombre des morts s'est élevé à seize, parmi lesquels il faut citer M. Borel, médecin de première classe du transport le *Japon*, qui a été enlevé en quelques heures. Ce décès a causé une émotion énorme en ville, le bruit s'étant répandu que la victime était le docteur Brouardel.

L'enterrement de M. Borel a passé dans les rues presque désertes ; le deuil était conduit par M. l'inspecteur général Rochard et par M. Gestin, directeur de la Santé, suivis de dix officiers et d'un piquet d'honneur, commandés. En somme, le convoi était très peu nombreux, et pourtant le docteur Borel était marié à Toulon et y comptait beaucoup de connaissances.

Le gérant du *Petit Var*, qui était en même temps directeur de l'établissement des bains de mer Saint-Hélène, au Mourillon, s'est tué de désespoir par suite du coup porté à son établissement par le choléra. Cet infortuné laisse une fille déjà grande.

C'est le troisième suicide constaté depuis huit jours par suite du choléra ou de ses conséquences.

Sept des grandes boucheries de la ville sont fermées depuis hier. Deux bouchers sont morts. Les survivants réclament l'assainissement de l'abattoir.

A la gare, 462 départs ont été enregistrés aujourd'hui.

Dans les hôpitaux maritimes, 113 malades sont en traitement ; 14 à l'hôpital civil ; 12 cas ont été signalés en ville.

Les blanchisseuses refusant de laver le linge provenant des hôpitaux, un certain nombre de prisonniers ont été chargés de cette besogne avec la promesse d'être graciés.

Marseille

Jeudi, 3 juillet, de minuit à minuit, 2 cas de mort ; depuis, jusqu'à midi, 2 nouveaux décès.

Tous les quartiers ont été atteints, sauf le quartier Mempenti, où sont des usines de soufre.

La chaleur augmente.

Marseille, 4 juillet, 9 h soir.

Par suite de la chaleur torride que nous subissons, une certaine recrudescence s'est manifestée dans la marche du fléau.

Six décès ont été constatés aujourd'hui.

La distribution des prix au lycée, maintenant presque désert, aura lieu le 21 ou le 22 courant.

Une grande émotion a été causée dans toute la région par l'arrêté du préfet de police de Paris interdisant l'entrée des fruits du Midi, qui sont d'excellente qualité et parfaitement sains.

—

Le gouvernement a fait demander à la Compagnie de Lyon d'établir un certain nombre de centres de désinfection dans les localités environnant Marseille et Toulon : les voyageurs seraient tenus d'y séjourner un certain temps ; de cette façon, on établirait autour de ces deux villes une sorte de cordon sanitaire propre à assurer la sécurité publique.

Paris

Le *Figaro* annonçait hier matin, en dernière heure, que deux cas de choléra avaient été signalés au Val-de-Grâce. Nous sommes autorisés, dit le *Temps*, à démentir cette nouvelle de la façon la plus formelle. Voici ce qui a pu y donner lieu. Il y a eu — et cela date déjà de lundi soir — deux entrées au Val-de-Grâce : l'un des malades était atteint de gastralgie avec vomissements, l'autre est un épileptique. Il va sans dire que, ne présentant pas le moindre symptôme de choléra, les deux malades n'ont pas été isolés et qu'on a pris à leur égard aucune mesure de désinfection.

Depuis lundi, il n'y a pas eu une seule entrée nouvelle au Val-de-Grâce. Quant à l'état sanitaire de cet établissement, il est aussi rassurant que possible ; il ne s'est encore déclaré aucun cas de diarrhée, quoique chaque année, en cette saison, on en ait déjà plusieurs à constater.

Comme dans les autres établissements de ce genre, dès la première nouvelle de l'épidémie, on a organisé une salle spéciale, mais le local seul est désigné, préparé, et l'on n'a pas encore eu à constituer le personnel.

Les pricipales mesures prescrites et appliquées, à l'heure présente, par l'administration de la ville de Paris sont les suivantes :

1° On augmente d'une unité le lavage des ruisseaux. Jusqu'ici les localités desservies par l'Ourcq avaient deux lavages, celles desservies par l'eau de rivière un lavage ; dans ces dernières, l'opération est aujourd'hui répétée deux fois, le lavage supplémentaire est effectué à sept heures du soir ; un troisième lavage a lieu autour des Halles et dans toutes les voies non drainées alimentées par l'Ourcq.

2° On veille à ce que les chaussées soient arrosées avant d'être balayées. On multiplie les arrosages au tonneau et à la lance.

Des bouches d'eau supplémentaires vont être posées incessamment dans toutes les rues et d'abord, dans celles dont la salubrité est moins bonne.

3° Des bornes-fontaines provisoires, alimentées en eau de source, sont commandées et vont être placées dans tous les quartiers desservis en eau d'Ourcq.

4° Un volume de vingt mille mètres cubes d'eau est affecté au lavage extraordinaire des égouts.

5° Des obturateurs vont être placés à toutes les bouches d'égoût.

Derniers renseignements

Le *Cri du peuple* publie ce matin la note suivante :

Nous avons déjà dit à nos lecteurs, en signalant l'apparition du choléra, qu'il était nécessaire avant tout de conserver son sang-froid, l'épidémie cholérique étant beaucoup moins terrible que les épidémies de fièvre typhoïde qui règnent annuellement à Paris.

Voici un fait de nature à rassurer nos lecteurs. Notre collaborateur, Mme C. Bias, a subi, hier, les premières atteintes du choléra.

— Cela n'a rien de bien terrible, nous écrit-elle. La maladie occasionne des souffrances atroces, sans doute ; mais elles ne durent pas longtemps, et surtout, dites bien qu'on n'en meurt pas toujours.

Ajoutons que notre collaborateur travaille sans fatigue et sortira demain.

Le *Figaro* assure, de son côté, que non seulement, il n'y a pas eu de cas de choléra à Paris, mais qu'on n'y a même pas constaté cette épidémie de cholérine qui se produit chaque année aux premières fortes chaleurs estivales.

INGÉNIEUSE EXPLICATION

On s'est demandé avec insistance d'où nous était venu cette fois le choléra. Il nous est arrivé, a-t-on dit, par le transport la *Sarthe*; c'est un des fruits de notre expédition en Chine. Non, a répondu M. Brouardel dans son rapport à l'Académie de médecine, les deux premiers cas se sont manifestés sur le navire le *Montebello*, et la Chine n'a rien à y voir. Il paraît que M. Brouardel n'a pas tout dit dans son rapport à l'Académie de médecine.

D'après le journal le *Soir*, les docteurs Brouardel, Proust et Rochard, ne trouvant pas l'origine du fléau, eurent l'idée d'examiner le *Montebello*, ponton amarré à l'extrémité du port. Le *Montebello*, construit en 1811, a servi, en 1855, au transport des troupes qui prirent part à la campagne de Crimée; classé plus tard hors de service, il sert en ce moment de magasin; on y a rassemblé les effets réformés, et dans un coin, à fond de cale, les médecins de Paris ont découvert de vieilles gibernes et de vieux shakos qui ont été ramenés de Sébastopol et qui n'ont plus été portés depuis lors.

Or, on sait que le choléra a décimé les troupes devant Sébastopol : l'équipement de rebut, entassé dans les salles basses du *Montebello*, a servi jadis à des cholériques; ce sont là des faits indéniables. Or, quelles ont été cette fois-ci les deux premières victimes? Les matelots qui avaient justement la garde de ces gibernes et des shakos. Et quand ont-ils été frappés ? Peu d'heures après avoir déplacé, pour la première fois depuis 1856, quelques-unes de ces défroques.

M. Jules Ferry doit être content ! On ne pourra plus dire que le choléra nous est venu par la *Sarthe* ! Après vingt-neuf ans de recueillement, il est sorti d'un stock de vieux shakos et de vieilles gibernes qui dataient de l'expédition de Crimée. La République dira que c'est le dernier legs de l'Empire.

PETITES NOUVELLES

*** Le conseil de préfecture de la Seine a rendu ce soir sa décision dans l'affaire pendante entre la ville de Paris et la compagnie du Gaz.

La ville de Paris est déclarée mal fondée à imposer à la Compagnie parisienne du Gaz une réduction du prix de vente du gaz, en vertu de l'article 48 du traité du 7 février 1870.

Les frais d'expertise seront supportés par la ville de Paris.

*** M. le baron de Rothschild vient d'adresser une somme de 5,000 fr. au maire de Toulon, pour venir en aide aux familles des victimes du choléra.

*** M. Labuze, sous-secrétaire d'Etat des finances, a, conformément au vote de la Chambre, rédigé un cahier des charges pour la mise en adjudication du monopole des allumettes.

*** Le comte de Bardi, dont l'état de santé s'est aggravé, ne pourra effectuer son voyage de Cannes à Lucerne que dans un wagon-salon spécial où un hamac aura été installé.

*** Parmi les décorations ou promotions dans l'ordre de la Légion-d'Honneur, qui seront signées à l'occasion du 14 Juillet, on signale les suivantes : M. Emile Zola et M. Paul Bourde, notre confrère du *Temps*, qui est encore en ce moment au Tonkin, d'où il a adressé à son journal des correspondances si remarquées, seraient nommés chevaliers.

*** Le gouvernement français vient d'envoyer le grand cordon de la Légion-d'Honneur au prince Nicolas de Montenegro.

Son Altesse Sérénissime pourra s'orner des insignes de notre ordre, lors de son prochain voyage à Paris.

Le prince n'y sera pas un inconnu : il a fait une grande partie de ses études au lycée Louis-le-Grand, et les étudiants de 1864 et 1865 se rappellent l'avoir vu, à cette époque, s'adonner à des festins sardanapalesques au prix modique de 2 fr. 25 par tête.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La contrefaçon des marques de fabrique. — Le *Monde* a reçu d'un de ses abonnés l'intéressante communication qui suit :

Monsieur le directeur,

Vous avez, dernièrement, publié un article sur la contrefaçon allemande dont nos marques françaises sont l'objet. Vous avez cité à l'appui le fait dont la marque Teyssonneau a été victime.

J'ai des intérêts dans le sud de l'Amérique et depuis dix ans nous y sommes inondés de produits allemands portant le nom des meilleures marques de France, et de toutes marques, avec noms français et les mots : Paris, Bordeaux, Marseille, Nantes, Cognac, Sedan, etc., suivant la nature du produit. Depuis très longtemps Hambourg a le monopole de fournir des vins de Bordeaux en caisses bien au-dessous des prix auxquels on peut obtenir, à Bordeaux, les vins non seulement de crûs classés, mais encore les vins dits de cargaison. Il en est de même pour les cognacs et pour les huiles, dont les premières marques de Marseille et Bordeaux sont contrefaites. Pour les tissus, draps, mercerie, boutons, velours, soieries, les noms de nos villes réputées pour ces articles sont inscrits dans les tissus, qui, il faut l'avouer, sont d'une qualité bien au-dessous de ceux fabriqués par nos industriels de France.

Les conserves alimentaires sont aussi l'objet de contrefaçons nombreuses, non pas les conserves de viandes et légumes, mais les sardines à l'huile ; seulement ce ne sont pas les Allemands qui en ont le monopole, mais bien les fabricants français eux-mêmes, qui ont établi de nombreuses usines sur les côtes d'Espagne, sur celles du Portugal, sur celles d'Afrique, et presque tous les fabricants français qui y ont